



Belfort,
le 28 FEV. 2017

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des
Transports, de la Mer et de la Pêche
Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Lors de votre réunion du 4 février 2015 avec les Présidents des Conseils Régionaux de Franche-Comté, Bourgogne et Alsace vous avez confirmé l'accord de l'Etat pour l'engagement des études d'optimisation de la 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône.

Le 29 décembre 2015 la convention de financement de ces études a été signée par les régions Alsace et Franche-Comté, l'Etat et SNCF Réseau pour un montant de 900 000 euros. La Commission européenne a octroyé une subvention de 300 000 euros pour les études par décision n° 2014-FR-TM-0504-S dans le cadre de l'appel à projets du Réseau transeuropéen de transport. Les études ont été conduites par SNCF Réseau au cours de l'année 2016. Les résultats des études seront restitués aux membres du comité de pilotage du projet de 2^e phase de la branche Est lors d'une réunion organisée le 16 mars 2017 par Madame la Préfète de Bourgogne Franche-Comté en sa qualité de Préfet Coordinateur du projet.

Les informations transmises par SNCF Réseau aux partenaires des études montrent que d'importantes économies dans les coûts du projet pourraient être réalisées sans modification des fonctionnalités du projet, et que des économies supplémentaires pourraient être obtenues par le phasage de certaines fonctionnalités.

Compte tenu de la nouvelle économie du projet envisagée par les résultats des études d'optimisation, j'ai l'honneur de solliciter la mise en place immédiate d'une mission de financement sous la conduite du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable. Cette mission devrait avoir comme objectifs de trouver un accord sur les optimisations à retenir, et d'identifier les partenaires financiers ainsi que le montant et la répartition de leurs contributions. Elle devrait déboucher à la signature d'une convention de financement pour le projet de 2^e phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône pour permettre sa mise en œuvre rapide.

Je me tiens à votre entière disposition pour toute information nécessaire à l'organisation de cette mission de financement, dont la mise en place devrait être annoncée lors de la réunion du comité de pilotage du 16 mars prochain.

En vous remerciant de votre soutien, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de ma haute considération.

La Présidente

Marie-Guite DUFAY